



## Lettre du Pays du Sud de l'Aisne

### Un territoire dynamique pour le présent et pour l'avenir !



Notre territoire est riche d'un patrimoine littéraire, culturel, architectural et historique, d'une terre de renommée mondiale, mais pas assez connue. Sa situation de proximité entre Paris et Reims le rend particulièrement attractif, aidé en cela par des infrastructures de communication de qualité.

Le Pays du Sud de l'Aisne se doit d'exprimer sa vitalité et son dynamisme au service d'un meilleur développement touristique. Cette activité a un potentiel économique majeur qu'il nous faut mettre en avant, surtout en cette période de crise et de chômage.

La valorisation de cette richesse passe par le développement de l'œnotourisme, avec la volonté d'obtenir le label « Vignoble et Découverte ».

Une mission de réflexion est lancée pour refondre l'organisation de l'accueil touristique dans notre région. Les modes de consommation changent, les nouvelles technologies transforment les habitudes. La création d'une Maison du Tourisme de Pays, structure unique mutualisant les moyens, permettra un meilleur développement économique. Dans le cadre d'un projet d'aménagement du territoire, des antennes satellites irrigueront tout le Pays et proposeront une vitrine plus attractive pour l'ensemble de notre territoire.

### Unissons nos moyens pour le développement touristique et économique !



Depuis des années – pour ne pas dire des dizaines d'années – des citoyens dévoués ont uni bénévolement leurs compétences et leurs savoirs pour faire connaître leur village, leur ville, un château, une église, les sites merveilleux qui nous entourent.

En même temps, ils ont fait connaître ce qu'ils savaient de l'histoire locale. Leur charisme a souvent dépassé le stade de l'amateurisme : dans chacun de nos cantons, avec une petite équipe (quelques fois un salarié), ils ont mené des actions qui nous amènent aujourd'hui à réfléchir à ce qui est devenu, qu'on le veuille ou non, une affaire qui touche à l'économie de notre arrondissement, voire de notre Département.

Pour être efficaces, nous devons unir nos moyens, harmoniser nos actions et nous faire aider par des professionnels.

Le tourisme, pour être utile au développement de notre arrondissement, doit être concerté, coordonné. Chacun y perd un peu de son pouvoir de décision mais garde intacte l'expérience qu'il a vécue et qu'il faut maintenant partager pour avancer.

L'idée d'une Maison du Tourisme est une excellente occasion de réfléchir, de se poser les bonnes questions pour répondre aux besoins des habitants de nos communes : faire connaître sa ville, son village et tout ce qui l'entoure, pour faire vivre nos concitoyens qui ont décidé de se lancer dans des activités nouvelles, attirant vers nous des gens en quête de découverte qui viendront conforter et faire vivre notre belle région.

Oui, il nous faut innover, encore et toujours, pour mettre en lumière nos atouts et faire venir chez nous des touristes en plus grand nombre.

Le projet Véloroute Voie Verte s'inscrit dans cette volonté de proposer une offre diversifiée et soucieuse de la protection de notre environnement qui est une partie essentielle de notre patrimoine. C'est pour cela que vos élus se mobilisent contre l'implantation de puits de forage d'huile de schiste. Ce projet aurait non seulement une incidence sur notre santé, notre terre et notre tourisme, mais aussi sur notre agriculture et notre viticulture.

Tout doit être cohérent, respect de notre patrimoine et de la nature qui l'entoure. C'est logiquement que Culture et Nature se retrouvent également avec les éco-festivals Musique en Omois ou Patrimoine Vivant, preuve que l'écologie est l'affaire de tous. Valoriser notre environnement, c'est aussi contribuer au développement économique et à l'emploi.

Notre détermination à faire avancer notre Pays ne vaut que partagée par ses citoyens.

C'est ensemble que nous forçons le territoire que nous souhaitons léguer à nos enfants.

Bon été à tous,

Le Président,  
Jacques KRABAL

Le Vice-Président délégué au Tourisme et à la Communication,  
Jacques LARANGOT

## DANS CE NUMÉRO

### TOURISME

Route du Champagne  
Maison du Tourisme

PICARDIE EN LIGNE

Le numérique à portée de main !

## L'UCCSA EN BREF...

Développement forestier

## STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER DU PAYS DU SUD DE L' AISNE

Le Pays du Sud de l'Aisne est boisé à hauteur de 22%.

Nombre de ses forêts sont vieillissantes et nécessitent une gestion plus dynamique. Le bois ainsi récolté peut avoir plusieurs destinations : bois d'œuvre, de construction ou bois-énergie. Cette exploitation maintient également les autres fonctions de la forêt telles que la promenade et la chasse, par exemple.

Avec le soutien des élus locaux et du Conseil de Développement, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et les organismes de la forêt privée de l'Aisne s'associent au Pays dans l'optique de valoriser ses bois. Dans le cadre de la Stratégie Locale de Développement Forestier (SLDF), les propriétaires forestiers privés seront contactés et rencontrés pour apporter des solutions et des conseils pour lever les éventuels freins (création de desserte, vente, travaux, etc.) mais aussi pour proposer une gestion durable en adéquation avec leurs aspirations.

Pour en savoir plus : [xavier.kasper@crpf.fr](mailto:xavier.kasper@crpf.fr) ou 03 22 33 52 00  
[www.crpfnorpic.fr](http://www.crpfnorpic.fr)

## FORUM-EXPO ECO-LOGIS ET QUALITÉ DE VIE : C'EST PARTI !

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'UCCSA sera partenaire de l'association Vie & Paysages pour l'organisation du Forum-Expo Eco-logis et Cadre de vie. Cette année, l'UCCSA proposera sur son stand la construction d'un hôtel à insectes et vous présentera les auxiliaires du jardin.

Le Forum-Expo sera également l'occasion d'assister à de nombreuses tables rondes, conférences et projections débats sur des thèmes variés comme les chemins ruraux, la réduction des déchets, l'éco-habitat ou la méthanisation...

Venez nombreux les 3 et 4 novembre 2012 au Palais des Sports de Château-Thierry !

Pour plus d'informations : [www.vie-et-paysages.org](http://www.vie-et-paysages.org)



## FORMATIONS Bafa

L'UCCSA organise du 29 octobre au 3 novembre 2012, une formation Bafa Approfondissement à la Ferme du ru chailly, à Fossoy. D'une durée de 6 jours, cette session vous permettra d'approfondir vos aptitudes à exercer les fonctions d'animateur.

Ce stage de formation est la dernière des trois étapes qui permet d'accéder au Bafa. Les travaux individuels et de groupe permettront de mettre en application toutes vos connaissances.

Pour plus d'informations, contactez [Adeline Nascimento](mailto:Adeline.Nascimento) au 03 23 71 68 60.



### UTAS

L'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) est un service délocalisé du Conseil Général de l'Aisne (prévention et action sociale). Elle a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les habitants qui nécessitent une aide sociale et/ou médicale.

Elle est animée par une équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux et médico-sociaux : des assistantes maternelles, des médecins, des assistantes sociales, des psychologues, des éducateurs, des conseillers en économie sociale et familiale, des infirmières et des puéricultrices.

Des permanences sont organisées à Charly-sur-Marne, Château-Thierry, Chézy-sur-Marne, Coigny, Condé-en-Brie, Crézancy, Fère-en-Tardenois, La Ferté-Milon et Neuilly-Saint-Front. N'hésitez pas à prendre contact avec l'UTAS pour connaître la date et le lieu de la permanence la plus proche de chez vous.

UTAS Château-Thierry  
1, rue Robert Lecart  
02400 Château-Thierry  
Tél. 03 23 83 85 00  
[utas.chateau-thierry@cg02.fr](mailto:utas.chateau-thierry@cg02.fr)

### SEMAINE BLEUE

La semaine bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, aura lieu du lundi 15 au dimanche 21 octobre 2012. Comme chaque année, des activités seront organisées un peu partout sur le territoire.

Plus d'informations à venir sur [www.pays-sud-aisne.fr](http://www.pays-sud-aisne.fr)



Lettre du Pays du Sud de l'Aisne n°5 - Juin 2012 • Directeur de la publication : Jacques Krabal • Conception graphique : Christophe Dupuy  
Comité de rédaction : Christophe Dupuy, Patricia Jannel, Muriel Julien, Adeline Nascimento  
Impression : Harvich Imprimeur • Document imprimé sur papier 100% recyclé • Tiré à environ 35 000 exemplaires  
Crédits photos et illustrations : UCCSA - Christophe Dupuy - Muriel Julien - Géraud De Goede - CRPF  
Megan Mallen @Flickr - Jean-Louis Zimmermann @Flickr - Tous droits réservés  
Informations au 03 23 71 68 60

[www.pays-sud-aisne.fr](http://www.pays-sud-aisne.fr)



**Dès 194**

**29 juin à LATILLY FLAVIA COELHO + Embrassement**

**6 juillet à CRÉZANCY MOUNTAIN MEN**

**13 juillet à CHÂTEAU-THIERRY KITOSLEV + Feu d'artifices**

**20 juillet à MONTREUIL-AUX-LIONS + Feu d'artifices LA MATHILDE**

**27 juillet à COULONGES-COHAN ABSYNTHÉ MINDED + Feu d'artifices**

**3 août à CHIERRY MON COTÉ PUNK + 1<sup>ÈRES</sup> PARTIES**

**MUSIQUE EN OMOIS 2012**

**CONCERTS GRATUITS**

**BUVETTE RESTAURATION**

[www.musique-en-omois.com](http://www.musique-en-omois.com)

## VELOURTE VOIE VERTE

Dès 2007, l'UCCSA a engagé une étude de faisabilité et de définition d'une Véloroute Voie Verte en vallée de la Marne. Des difficultés liées à la question foncière avaient retardé l'avancée de cette étude mais, début 2012, ses conclusions ont été rendues. Une piste cyclable de 45 km le long de la Marne, qui traverse le Sud de l'Aisne, c'est un **potentiel de retombées économiques d'au moins 780 000 € par an** à moyen terme. A long terme, si les collectivités investissent parallèlement dans la promotion touristique de cet équipement majeur, les retombées pourraient dépasser les 1 500 000 € par an.

Conscient de l'importance de ce tronçon de l'itinéraire national Paris-Strasbourg, le Conseil Général s'était engagé depuis plusieurs années à en financer la construction, puis l'entretien. Aujourd'hui, le Conseil Général va plus loin puisqu'il réalisera également les études complémentaires (en particulier environnementales) nécessaires à l'acquisition de la maîtrise foncière et à la construction de cette voie. Ainsi, **le Sud de l'Aisne peut espérer que soient posés les premiers mètres de cette voie de circulation douce en 2014/2015.**



## VERS UNE MAISON DU TOURISME DE PAYS



*L'UCCSA a engagé une mission opérationnelle afin d'aboutir à la création d'une Maison du Tourisme à l'échelle du Pays. Alain Aubertel, Président de la conférence des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (OTSI) du Sud de l'Aisne nous explique la nécessité de ce projet.*

**La conférence existe depuis plusieurs années et permet de faire émerger des projets communs aux six OTSI du territoire. Pourquoi pensez-vous qu'il faille créer une structure nouvelle plutôt que conserver le réseau existant ?**

Alain Aubertel : Les métiers liés au tourisme évoluent vite et les nouveaux moyens de communication et services liés à Internet évoluent encore plus vite.

Aujourd'hui, la clientèle qui s'adresse aux OTSI par ces nouveaux canaux de communication, ou plus traditionnellement à nos points d'information, attend un service de plus en plus professionnel. En outre, les sources de financement pour faire vivre nos structures se raréfient.

Une première étape a été franchie il y a quelques années avec la création de la Conférence, une structure informelle qui rassemble tous les OTSI d'une même région pour mettre en place des actions communes comme la publication de dépliants touristiques.

Mais, à ce jour, cette étape est dépassée et **il nous faut mutualiser encore plus nos moyens matériels, financiers et humains dans une vision commune.**

Dans de nombreuses régions en France, les OTSI se sont ainsi réorganisés en créant des Maisons du Tourisme.

Aujourd'hui, en tant que Président de la conférence du Sud de l'Aisne, je reste persuadé

que **cette étape est indispensable pour inscrire le tourisme au service du développement économique de notre territoire**, d'autant plus qu'un touriste n'a que faire de nos petits problèmes internes locaux : un touriste veut un service et un accueil professionnels.

Bien entendu, les OTSI ne sont pas les seuls à décider. Même si les Fédérations nationale et régionale ainsi que l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques de l'Aisne encouragent vivement nos structures à s'organiser en Maison du Tourisme, **les élus de chaque canton tiennent la clé de la réussite pour un vrai développement touristique au service de l'économie de notre territoire.**

**Ce projet signifie-t-il la disparition des antennes locales sur le territoire ?**

AA : La Maison du Tourisme aura toujours besoin de points d'information au service de la clientèle et sur l'ensemble du territoire : Château-Thierry, Charly-sur-Marne, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front et La Ferté-Milon.

Bien entendu, la mutualisation de ces moyens permettra une nouvelle organisation plus dynamique au sein de cette Maison du Tourisme avec un personnel regroupé et managé par une Direction pour l'ensemble du territoire. Les compétences et qualités de chacun(e) seront appréciées et les évolutions de carrière seront enfin possibles.

Je l'ai répété plusieurs fois en assemblée générale : **la main d'œuvre liée aux activités touristiques n'est pas délocalisable !**

## RELANCE DE L'ŒNOTOURISME

*François Alvoët est l'ex-directeur de Covama - Champagne Pannier. Connaisseur du territoire, du monde vitivinicole et membre du Conseil de Développement, il est l'un des promoteurs du développement touristique pour le Sud de l'Aisne. C'est dans cet esprit qu'il est partie prenante au projet de redynamisation de la Route touristique de la Champagne.*

**Dans cet important dossier qu'est la relance de l'œnotourisme sur notre territoire, vous êtes membre du comité de pilotage en tant qu'expert et facilitateur du projet. Comment décririez-vous ce rôle ?**

François Alvoët : Les vigneron sont de plus en plus nombreux à ouvrir leurs caves au public et la gamme de prestations offertes à travers les visites de caves et de vignoble ne cesse de s'étoffer. Notre projet est d'aller plus loin, pour structurer l'offre et mettre en marché **des produits œnotouristiques qui renforceront l'attractivité de notre belle région.**

J'apporterai au sein du comité de pilotage mon expertise professionnelle du Champagne en construisant une ligne d'offres œnotouristiques intégrée au label « Vignobles et Découvertes » et en faisant la promotion des produits et leur mise en marché.

**La refonte de la signalétique suffira-t-elle selon vous à avoir un effet sur les retombées touristiques ?**



FA : Je précise tout d'abord que la refonte de la signalétique de la Route du Champagne va pour la première fois être harmonisée sur l'ensemble du territoire de l'appellation Champagne : Marne, Aisne et Aube. La signalétique est un outil œnotouristique. Elle constitue le socle de la démarche de la relance de l'œnotourisme mais elle n'est pas suffisante. Elle doit être complétée par une stratégie de développement des flux : c'est l'objet de notre projet.

**Le Champagne est un produit qui se vend bien. Quel intérêt ont alors les professionnels du secteur à se lancer dans cette démarche touristique ?**

FA : Le Champagne des grandes marques internationales se vend bien à l'export. Les récoltants commercialisent l'essentiel de leurs bouteilles sur le marché français qui reste, de loin, le premier marché du Champagne. Or, dans un contexte de crise économique, les ventes sur le marché national sont plus difficiles.

**L'œnotourisme offre, à ce titre, une opportunité aux vignerons de développer leurs ventes et de fidéliser une clientèle qui recherche de plus en plus le contact authentique du producteur.** Il convient toutefois de rappeler que cette démarche suppose des disponibilités en temps pour l'accueil, du professionnalisme et des outils adaptés aux prestations proposées. L'investissement personnel des vignerons ne peut être que qualitatif et s'opérer dans la durée.

## L'EUROPE S'ENGAGE POUR L'ŒNOTOURISME...

En faisant appel aux fonds européens, le Conseil Général de l'Aisne finance le remplacement des panneaux de la Route touristique de la Champagne, panneaux conçus en lien étroit avec les autres territoires de l'aire d'appellation et avec les syndicats professionnels du Champagne.

Cette refonte de la signalétique s'inscrit de surcroît dans une démarche plus large de redynamisation de l'œnotourisme, bénéficiant également de l'appui des fonds LEADER dans une **action collective et cohérente en faveur d'un développement économique durable.**

## ... ET LES ECO-FESTIVALS

Les festivals Musique en Omois et Patrimoine Vivant ont chacun entamé le mouvement vers la réduction de leur empreinte écologique avec le soutien des fonds LEADER. Patrimoine Vivant se fait accompagner par l'expertise de la plate-forme régionale «Éco-événements en Picardie» tandis que Musique en Omois poursuit les investissements en vue de la **réduction des déchets et de la consommation des ressources sur les lieux des concerts** (toilettes sèches, supports de communication réutilisables, gobelets consignés, etc.).



DÈS 19H

19h30 Animation Musicale

21h00 1ère Partie Flavia Coelho

22h15 Concert Absynthe Minded

Mountain Men

Kitoslev

Mon Côté Punk

La Mathilde

© Arthur Frin, © Roch Armando, © Laurent Abécassis, © Sonia Sassi, © Alex Bonnemaison

© AM Couverbeeld

© Stockphoto.com/Julios

C.C.O.C. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TARDENOIS, Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry, CHATEAU-THIERRY, L'UNION DES COMMUNES DE LAISNE, GRATUIT LEVEZ-VOUS!

EUROPE, Gedimat, Bray, BRASLES 03 23 83 85 85, HARVICH, MOULINS-HOUCHE, M, M, A, HUGUES DE SAINT-REMY

E.LECLERC, AlphaDhésif.fr

l'union, CHAMPAGNE FM, BRUY DE TUBES

Champagne Pannier, Bricorama, Crédit Mutuel

MUSIQUE EN OMOIS EST ORGANISÉ PAR L'UNION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU SUD DE L' AISNE

FERME DU RU CHAILLY - 02650 FOSSOY

TEL: 03 23 71 69 60

MUSIQUE-EN-OMOIS@ORANGE.FR

## PICARDIE EN LIGNE : LE NUMÉRIQUE A PORTÉE DE MAIN



Picardie en Ligne est une initiative du Conseil Régional de Picardie qui soutient et accompagne des partenaires locaux dans la mise en place d'Espaces Publics Numériques.

Des animateurs confirmés vous accueillent pour vous former aux nouveaux usages multimédias. **Plus qu'une initiation, toutes les salles Picardie en Ligne vous proposent de véritables animations** telles que « créer et animer un blog » ou « s'initier à la photo numérique ».

Pour vous perfectionner, les sites Picardie en Ligne organisent des animations plus

complètes et plus détaillées sur leurs thématiques spécialisées telles que la Musique Assistée par Ordinateur ou l'emploi et la formation. Si l'initiation est gratuite, certaines salles vous demandent une contribution symbolique, annuelle ou mensuelle.

Enfin, les sites Picardie en Ligne travaillent sur un projet commun, une fois par an, à l'échelle du Pays du Sud de l'Aisne.

En 2011, différents ateliers ont été organisés sur la prévention des risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies.

LES ANTENNES DU SUD DE L' AISNE

MEF du Sud de l'Aisne : 03 55 33 03 00

Communauté de Communes du Tardenois : 03 23 82 07 84

Communauté de Communes du Canton de Condé-en-Brie : 03 23 83 26 90

Essômes-sur-Marne : 03 23 69 05 50

Verdilly : 03 23 69 10 11

Château-Thierry : 03 23 83 93 36

Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry : 03 23 69 75 41

## ZOOM SUR LE SITE PICARDIE EN LIGNE DU TARDENOIS

besoin.

L'animateur a proposé d'illustrer la thématique retenue à l'échelle du Pays par le biais d'une vidéo de prévention entièrement réalisée par les participants. Plusieurs séances ont ainsi été dédiées à l'écriture d'un scénario, à la mise en scène, au tournage et enfin au montage de la vidéo. L'implication de tous les participants a permis d'aboutir à un travail de qualité qui pourra être utilisé comme support de sensibilisation.

En dehors de ces ateliers vidéo, la Communauté de Communes

du Tardenois propose également des **séances d'initiation à l'informatique et d'aide à la recherche d'emploi.**



Conservé votre programme